PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune d'INDEVILLERS (25314)

PIECE N°3 - REGLEMENT GRAPHIQUE
1: 2500

PLU approuvé le 26/06/2026
Modification n°1 prescrite par arrêté du Maire du
DATE ET VISA

DOSSIER D'APPROBATION

Mandataire - Cabinet d'Urbanisme DORGAT
3 Avenue de la Découverte - 21000 DIJON
03 80 73 05 90 - www.dorgat.fr

DOSSIER - AOUT 2026

Zonage réglementaire

- *U : Zone urbaine à vocation principale d'habitat*
- *UE : Zone urbaine à vocation économique*
- *A : Zone agricole*
- *ANC : Zone agricole non concstructible*
- *N : Zone naturelle protégée*
- *Nc : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité de la zone N admettant une destination cynégétique*

NORD

Prescriptions réglementaires

- *Eléments de continuités écologiques et trame verte et bleue identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU (HAIE)*
- *Lisières foresières identifiées au titre de l'article L.151-23 du CU*
- *Chemin de randonnée à préserver au titre de l'article L.151-38 du CU*
- *Milieux humides à protéger identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU (MH)*
- *Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-12 du CU (DESTI)*
- *Secteur de jardin à préserver au titre de l'article L.151-23 du CU*
- *Protection des rives des plans d'eau en zone de montagne au titre de l'article L.122-22 du CU*
- *Marge de recul des constructions le long des lisières forestières en application de l'article L.151-17 du CU*
- *Bâtiment d'habitation existant pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes (ART L.151-12 CU)*
- *Arbres présentant un intérêt écologique (ART L.151-23 CU)*

Reports indicatifs

- *Report indicatif des plans d'eau (L.122-12 CU)*

Source BDORTHO et BDPARCELAIRE communale / Réalisation DORGAT









